



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 19 mars 2013 — N° 30

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Kotto (Bourget), fait une déclaration concernant la 15^e édition de la Soirée des Jutra.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter D^{re} Djamila Benmebarek.

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage au céramiste Maurice Savoie.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration concernant la Finale des Jeux du Québec.

Mme Trudel (Charlesbourg) fait une déclaration concernant le 65^e anniversaire du Patro de Charlesbourg.

19 mars 2013

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration concernant le prix remporté par le Théâtre du Rift de Ville-Marie.

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de Concertation-Femme.

M. Le Bouyonnec (La Prairie) fait une déclaration concernant la ligue de hockey pour adultes de La Prairie.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Vanessa Lepage Joanisse du club de boxe Petite-Nation.

M. McKay (Repentigny) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'eau.

À 13 h 58, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

19 mars 2013

Présentation de projets de loi

M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 27 Loi sur l'économie sociale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 27.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme St-Amand (Trois-Rivières) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 20 mars 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 469-20130319)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 12, 13 et 14 mars 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes;

(Dépôt n° 470-20130319)

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 15 et 18 mars 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire.

(Dépôt n° 471-20130319)

19 mars 2013

Dépôts de pétitions

Mme Richard (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 333 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le statut juridique de l'animal de compagnie.

(Dépôt n° 472-20130319)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le financement des organismes communautaires autonomes sont déposés :

— le premier, extrait d'une pétition signée par 1 539 citoyens et citoyennes de la circonscription de Duplessis et du Québec, par Mme Richard (Duplessis);

(Dépôt n° 473-20130319)

— le deuxième, extrait d'une pétition signée par 183 citoyens et citoyennes de la circonscription de Richmond et du Québec, par Mme Vallières (Richmond).

(Dépôt n° 474-20130319)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec M. Iracà (Papineau) et Mme Trudel (Charlesbourg), propose :

19 mars 2013

QUE l'Assemblée nationale salue la performance d'Alex Harvey, gagnant d'une médaille de bronze aux Championnats du monde de ski de fond le 21 février dernier, en Italie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne), conjointement avec M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 8^e édition de la Semaine québécoise des popotes roulantes qui se déroule sur le thème « Repas nourrissants et contact humain »;

QU'elle invite la population à prendre part aux activités communautaires organisées dans le cadre de cet événement;

QU'elle reconnaisse l'importance de la contribution des organismes de services alimentaires bénévoles dans le maintien de la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Rathé (Blainville), conjointement avec Mme St-Amand (Trois-Rivières), présente une motion concernant les centres de la petite enfance et les garderies privées; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 21, Loi visant l'optimisation de l'action gouvernementale en matière de prestation de services aux citoyens et aux entreprises;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi modifiant la Loi électorale concernant le vote hors circonscription dans les locaux des établissements d'enseignement postsecondaire.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 20 mars 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme St-Amand (Trois-Rivières).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige que le gouvernement péquiste renonce immédiatement aux coupures improvisées annoncées de 56,2 M \$ au budget des garderies, allant à l'encontre de la hausse de 3,2 % du budget du ministère de la Famille, votée au budget des dépenses 2013-2014.

19 mars 2013

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, propose que le principe du projet de loi n° 18, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 18 est adopté.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 18 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

À 16 h 06, à la demande de M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 07, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, qui a été reporté lors de la séance du 14 mars 2013, sur une question adressée par M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, concernant les redevances minières;

19 mars 2013

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à M. Gaudreault, ministre des Transports, concernant le pont Champlain.

À 18 h 33, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, M. St-Arnaud, ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le principe du projet de loi n° 17, Loi modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 17 est adopté.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 17 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

19 mars 2013

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 20 mars 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 20 h 50, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 mars 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON